

Introduction

Pour une sociologie politique de la défaite électorale

Frédéric LOUAULT et Cédric PELLEN

Avec l'avènement de l'élection comme principal mode de sélection et de légitimation des gouvernants, les démocraties contemporaines se donnent à voir comme des compétitions pacifiques pour l'accès aux positions de pouvoir politique. À échéances régulières, les citoyens sont appelés aux urnes pour distinguer par leurs votes ceux des candidats qui se verront attribuer un mandat public – les vainqueurs de la compétition – et ceux qui en seront tenus éloignés – les battus. Il est notable que dans la plupart des démocraties, les élections tendent à produire bien moins des premiers que des seconds. À titre d'exemple, lors des élections législatives françaises de 2017, seulement 577 hommes et femmes se sont fait élire députés alors que plus de 7 000 n'y sont pas parvenus. Parmi ces milliers de candidats défaits, on retrouve quelques figures politiques nationales, dont un nombre record de députés et ministres sortants, mais aussi beaucoup de personnalités locales et surtout une foule d'anonymes. Certains visaient explicitement la victoire finale, et ont même parfois cru l'emporter jusqu'à l'ultime décompte des voix, alors que d'autres, nettement plus nombreux, n'ont jamais eu d'autres ambitions que de figurer « honorablement » ou de mettre en avant un projet politique. Pour certains, la confrontation à la défaite aura des effets majeurs – aux niveaux professionnel, personnel voire psychologique – alors que pour d'autres, elle ne constitue qu'une péripétie dans un parcours militant parfois déjà jalonné de candidatures infructueuses. Rares sont d'ailleurs les responsables politiques à ne jamais avoir fait au moins une fois l'expérience de la défaite électorale au cours de leur carrière.

Bien que la défaite électorale soit un phénomène fréquent et même, à plusieurs égards, structurant de la vie politique démocratique, elle n'a jusqu'à présent suscité qu'un intérêt de recherche réduit. Certes, à l'issue de chaque élection, les librairies se remplissent de témoignages, essais ou autres livres d'entretiens visant à rendre compte à chaud du revers électoral de tel camp ou de telle figure politique¹.

1. En 2017, les débâcles simultanées des deux principaux partis de gouvernement ont constitué en France une aubaine pour les amateurs de ce sous-genre particulier de la littérature politique. Ils ont en effet pu se délecter de nombreux récits sur les « coulisses » à la fois de la déroute du Parti socialiste à la fin du quinquennat Hollande (par exemple : FELTESSE Vincent, *Et si tout s'était passé autrement*, Paris, Plon, 2017, 432 p.; CAMBADÉLIS Jean-Christophe, *Chronique d'une débâcle 2012-2017*, Paris, L'Archipel, 2017, 224 p.) et de la défaite du candidat des Républicains au premier tour de l'élection présidentielle (par exemple : STEFANINI

Qu'ils soient l'œuvre des battus eux-mêmes, de leurs proches, de leurs rivaux ou encore de journalistes politiques, ces « livres de défaite » n'ont cependant bien souvent qu'une faible portée analytique. Parties prenantes des luttes post-électorales d'interprétation et d'exégèse des résultats, ils relèvent essentiellement des registres de la justification ou de la controverse. En contraste avec cette profusion de livres politiques, les publications à vocation scientifique sur la défaite électorale sont restées rares, particulièrement dans l'espace francophone. Si les recherches sur le sujet sont limitées, sans être, nous le verrons, inexistantes, elles ont aussi tendance à privilégier les problématiques des causes et de la prévisibilité de la défaite. Les questions pourtant stimulantes des dynamiques constitutives d'une défaite, des modalités de sa réception par les différents acteurs (individuels ou collectifs) y étant confrontés, ou encore de ses incidences potentielles sur leurs carrières sont quant à elles restées largement sous-étudiées. C'est à pallier cette carence que le présent ouvrage entend participer. Plus spécifiquement, en réunissant des contributions empiriquement fondées sur des expériences de défaite électorale variées dans différents contextes historiques, géographiques et politiques, il entend montrer l'intérêt d'engager une véritable sociologie politique de la défaite, sensible aux caractéristiques, pratiques et représentations de ses protagonistes. Une telle approche de la défaite « au concret » nous paraît en effet ouvrir des pistes de recherche à la fois originales et pertinentes pour interroger les processus de (dé)construction des carrières politiques, d'engagement et de désengagement politique, de transformation des milieux partisans ou encore, plus largement, de définition des règles et limites de la compétition politique. Avant de détailler l'organisation de l'ouvrage et la manière dont s'articulent ses différents chapitres, il paraît utile de s'arrêter un instant sur la signification de la notion de défaite, et sur la manière dont elle a jusqu'ici été abordée dans les sciences sociales, particulièrement en histoire et en science politique.

Toutes les défaites ne sont pas des échecs, et inversement

Initialement, le mot *défaite* désigne un phénomène purement militaire². Lors de son apparition en français au xv^e siècle, ce participe substantivé du verbe *défaire* (dé-faire) vise en effet à qualifier la « mise en déroute d'une armée », c'est-à-dire sa dispersion dans le désordre³. S'il connaît rapidement un premier glissement sémantique pour signifier plus largement « la perte d'une bataille », sans que celle-ci ne s'accompagne plus nécessairement d'une débandade⁴, le terme

Patrick et BARJON Carole, *Déflagration. Dans le secret d'une élection impossible*, Paris, Robert Laffont, 2017, 404 p.; LEMARIÉ Alexandre et GOAR Matthieu, *Les coulisses d'une défaite*, Paris, L'Archipel, 2017, 284 p.).

2. On fait ici exception d'usages du mot de *défaite* aujourd'hui vieillis et sans rapport avec notre propos, par exemple pour qualifier le débit d'une marchandise, une mauvaise excuse ou encore, en termes de galanterie, une sujétion du cœur. Cf. LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française. Tome 2*, Paris, Hachette, 1873-1874, p. 1007.

3. REY Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2006, p. 1391.

4. On peut ainsi lire dans un dictionnaire publié au milieu du xix^e siècle : « Dans le langage militaire on appelle *défaite* l'action à la suite de laquelle, après avoir perdu plus ou moins de monde, on cède à l'ennemi le champ

reste longtemps cantonné au seul registre lexical de la guerre. Son utilisation par analogie pour qualifier le revers d'entreprises non-guerrières n'est ainsi attestée qu'à partir du XIX^e siècle, essentiellement dans les domaines du sport de compétition et de la politique électorale qui se développent alors.

Dans son acception contemporaine, la défaite a une dimension nécessairement relationnelle. Elle suppose un rapport compétitif entre au moins deux acteurs, ou collectifs d'acteurs (armées, équipes sportives, partis politiques...), ayant pour enjeu un « trophée » (un territoire, une population, une médaille, une position de pouvoir politique...). Elle implique également une entente entre ces acteurs, formelle ou tacite, sur le cadre de leur interaction, ou pour le dire autrement, sur les règles de la compétition, de son déroulement et de son enjeu. On ne peut pas mener, et a fortiori perdre, une bataille, un match ou une élection, sans un adversaire qui joue au même « jeu » que le nôtre. Dans cette optique, il nous paraît possible de définir en première approximation la défaite comme la reconnaissance par une partie de l'issue d'une compétition qui ne lui permet pas de prendre le dessus sur la ou les autre(s) partie(s) engagée(s) dans la compétition, selon les règles établies pour cette compétition et préalablement acceptées par l'ensemble des parties⁵. Cette reconnaissance met un terme à la compétition : les parties ayant pris le dessus et remporté le trophée mis en jeu sont qualifiées de vainqueurs ; les autres sont les battus. Il arrive qu'un ensemble de compétitions formellement indépendantes dans leur déroulement s'articulent pour former une compétition plus large. Dans le domaine sportif, une telle situation n'est pas rare, par exemple dans les compétitions par équipe de sports individuels comme la Coupe Davis en tennis. Elle se présente également fréquemment en politique. Ainsi, si les élections législatives françaises se composent de 577 scrutins compétitifs autonomes (un par circonscription uninominale) ayant chacun pour enjeu l'attribution d'un mandat de député, elles ont également pour enjeu global la formation d'une majorité à l'Assemblée nationale. Dans ces situations, il est possible pour un acteur d'être à la fois vainqueur dans une compétition et battu dans l'autre (et inversement). Tous les députés de l'opposition vivent cette situation : ils ont gagné le droit d'être parlementaire à titre individuel mais leur parti a perdu collectivement celui d'être majoritaire⁶.

En matière électorale, la compétition présente une autre spécificité notable : son issue dépend d'une tierce partie, le corps électoral. Ce sont en effet des électeurs qui, par leur vote en faveur de tel ou tel participant à l'élection, se voient

de bataille. [...] Ce que nous nommons défaite était appelé, par les anciens, déconfiture. [...] Mais lorsqu'une tactique plus savante a enchaîné les soldats et les corps les uns aux autres, les déconfitures, ou les dispersions complètes d'armées sont devenues plus rares. Le mot défaite a exprimé dès lors une partie perdue, non une ruine, puisqu'une défaite n'entraîne pas nécessairement une déroute », in DUCKETT M. W., *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, Paris, M. Lévy frères, 1853-1860, p. 275.

5. LOUAULT Frédéric, *Les défaites électorales : le cas du Parti des travailleurs dans le Rio Grande do Sul (Brésil) – 1982-2008*, thèse pour le doctorat en science politique, Paris, Institut d'études politiques de Paris, 2011, p. 19.

6. Sur la non-naturalité des résultats électoraux et les luttes d'objectivation et d'attribution de sens dont ils sont l'objet : LEHINGUE Patrick, « Mais qui a gagné ? Les mécanismes de production des verdicts électoraux (Le cas des scrutins municipaux) », in LAGROYE Jacques, LEHINGUE Patrick et SAWICKI Frédéric (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, Presses universitaires de France, 2005, p. 323-360.

confier la tâche de distinguer parmi eux les vainqueurs des battus. Une telle opération n'est nullement spontanée. Elle est le produit d'un ensemble de procédures de récolte, d'agrégation et de décompte des voix qui, par le biais de technologies et dispositifs électoraux variables, aboutissent à la production d'un résultat puis à la distribution des trophées⁷. La défaite électorale peut dès lors s'entendre comme la reconnaissance par un candidat et/ou un parti investi dans une élection qu'il a obtenu un nombre de vote insuffisant pour remporter le ou les trophées politiques mis en jeu, selon les règles de production du résultat et de distribution de ces trophées établies pour l'élection et préalablement acceptées par ses participants. Cette définition de travail exclut à la fois les acteurs ayant annoncé leur candidature à une élection mais ayant décidé de s'en retirer avant le scrutin et ceux qui refusent d'en reconnaître le résultat. Pour pouvoir formellement parler de défaite électorale, il faut qu'il y ait participation à la compétition jusqu'à son terme, avec acceptation du dénouement défavorable par le battu. Comme le rappellent Daniel Gaxie et Patrick Lehingue, dans la compétition politique, « ce sont moins les trophées qui circulent entre les joueurs que l'acceptation ant-datée du droit légitime du vainqueur d'agir au nom des trophées⁸ ».

À ce stade, il convient de préciser que, bien que la défaite soit régulièrement présentée comme un équivalent de l'échec, particulièrement dans le domaine politique, les deux termes ne sont pas, et n'ont jamais été, des synonymes. Comme nous venons de le voir, la défaite est l'un des résultats possibles d'un jeu ou d'une compétition (avec la victoire et l'égalité). C'est une donnée objective et reconnaissable. L'échec fait au contraire appel à des représentations individuelles, donc à un jugement subjectif. En psychologie, l'échec est ainsi communément défini comme l'absence de réussite dans une entreprise, c'est-à-dire un différentiel négatif entre des intentions et un résultat. L'échec n'est pas forcément relationnel. Il peut concerner un projet personnel tout autant qu'une entreprise collective, sans que ce projet ou cette entreprise ne s'inscrivent nécessairement dans le cadre d'une compétition. Si compétition il y a, on parle d'échec lorsque le résultat est considéré comme insuffisant pour satisfaire les intentions du joueur, que ce résultat soit une victoire, une défaite ou une égalité. Comme le note Cécile Milloud : « L'échec est une évaluation. [...] Elle désigne à la fois un processus dynamique et le résultat d'un processus. [...] L'échec n'est pas une donnée mais le fruit d'un travail de construction intellectuelle particulier : l'interprétation d'une donnée⁹. » En d'autres termes : la défaite et la victoire renvoient au résultat objectivable d'une compétition (ce qui ne signifie pas, nous le verrons, qu'ils sont aisément objectivables), alors que l'échec et le succès renvoient aux interprétations subjectives qui en sont données.

7. VOILLIOT Christophe, « L'opération électorale », in COHEN Antonin, LACROIX Bernard et RIUTORT Philippe (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009, p. 395-404. Voir aussi : CHRISTIN Olivier, *Vox populi. Une histoire du vote avant le suffrage universel*, Paris, Seuil, 2014, 288 p.

8. GAXIE Daniel et LEHINGUE Patrick, *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, Presses universitaires de France, p. 10.

9. MILLOUD Cécile, *L'échec en politique : contribution à l'étude des représentations et des stratégies de légitimation des candidats français*, thèse de doctorat en science politique, Grenoble, université Pierre-Mendès-France de Grenoble, 2000, p. 75.

En outre, le couple victoire/défaite est antonymique-strict : il ne peut y avoir victoire d'une partie sans une défaite de l'autre partie. *A contrario*, le couple succès/échec est antonymique-souple : il peut y avoir succès d'une partie sans que ce succès constitue pour autant un échec pour l'autre, et inversement. Cette dissociation entre les deux couples sémantiques est parfois poussée à l'extrême. Ainsi, dans son essai *Éloge de la défaite*, l'historien Shimon Tzabar renverse-t-il le sens commun en exposant une perspective anti-clausewitzienne de la guerre. Prenant le contre-pied de la majorité des polémologues, il s'attache à y présenter la défaite comme « la meilleure issue de la guerre », comme celle qui présenterait à long terme le plus d'avantages pour les belligérants¹⁰. Non sans humour, il va jusqu'à proposer une série de conseils aux stratèges militaires et aux décideurs politiques pour atteindre cette défaite tant recherchée. S'inspirant explicitement de l'ouvrage de Tzabar, le chercheur Frédéric Bon et le journaliste Michel-Antoine Burnier rédigent quelques années plus tard son pendant politique : *Que le meilleur perde. Éloge de la défaite en politique*. Dans cet essai plein d'ironie, ils y dépeignent la défaite électorale comme l'objectif ultime des gouvernants. À les croire : « L'amour de la défaite, ses éclatants privilèges, l'horreur du pouvoir, tel est le lourd secret du monde politique¹¹. » Au-delà de cette boutade contre-intuitive, force est de constater que dans le domaine militaire comme en politique, l'histoire regorge de « victoires à la Pyrrhus » et de « défaites glorieuses » qui nous rappellent que des victoires peuvent avoir le goût de l'échec et certaines défaites celui du succès.

L'un des partis pris de cet ouvrage est de distinguer clairement dans l'analyse la défaite électorale de l'échec politique. En optant pour une définition objective de la défaite électorale, comme une issue possible – parmi d'autres – d'une compétition pour des postes de pouvoir politique, il s'agit moins de s'intéresser au résultat en lui-même qu'à ses implications pour les acteurs qui le font et qui le vivent.

Saisir la défaite

Au regard de son étymologie, il n'est guère surprenant de constater que l'intérêt pour la défaite en tant qu'objet d'étude a longtemps été l'apanage des spécialistes du fait militaire. Ce sont en effet les historiens des batailles et les théoriciens de la stratégie et de la tactique qui, les premiers, se sont interrogés sur ses logiques constitutives. Par la reconstitution et l'analyse de batailles passées – de leurs théâtres d'opérations, des forces en présence, de la chronologie des engagements ou encore des choix de commandement – ils se sont attachés à rechercher « quelles erreurs tactiques, stratégiques, voire politiques en avaient été la cause¹² ». Dans le cas français, les « grandes » défaites qui ont jalonné l'histoire nationale – d'Alésia

10. TZABAR Shimon, *Éloge de la défaite*, Paris, Denoël, 1974, 194 p.

11. BON Frédéric et BURNIER Michel Antoine, *Que le meilleur perde. Éloge de la défaite en politique*, Paris, Balland, 1985, p. 15.

12. DEFRANCE Corinne et HOREL Catherine, « Réalités, perceptions et usages de la défaite en Europe », in DEFRANCE Corinne, HOREL Catherine et NÉRARD François-Xavier (dir.), *Vaincus ! Histories de défaites. Europe, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2016, p. 11.

à Diên Biên Phu, en passant par Azincourt, Waterloo, Sedan ou encore mai 1940 – ont ainsi été l'objet de revisites, parfois monumentales¹³, mettant l'accent sur l'identification des facteurs expliquant que, dans la dynamique du combat, la victoire initialement espérée se soit finalement dérobée, parfois brutalement.

Avec le renouvellement de l'historiographie, initié notamment par l'école des *Annales* en France, ces analyses militaro-centrées des batailles, et spécifiquement des défaites, ont progressivement gagné en profondeur historique et sociologique. Le témoignage de Marc Bloch sur la bataille de France, publié à titre posthume sous le titre *L'étrange défaite*, peut être considéré comme l'une des œuvres pionnières de ce changement de perspective¹⁴. Après avoir mené un examen minutieux, nourri de son expérience personnelle d'engagé volontaire, des défaillances militaires ayant accompagné la débâcle du printemps 1940, l'historien médiéviste y élargit le champ de son analyse à la société française de l'entre-deux-guerres dans son ensemble. Partant du postulat que « les états-majors ont travaillé avec les instruments que le pays leur avait fournis¹⁵ », il s'attache à mettre au jour les faiblesses politiques, sociales et morales ayant sapé la capacité des Français et de leur armée à résister à l'offensive allemande. Pour lui, loin d'être réductible à un revers militaire, le désastre de mai-juin 1940 constitue surtout un révélateur des profondes pathologies de la Nation française. Si l'approche symptomatique de la défaite adoptée par Marc Bloch reste essentiellement causale – il s'agit là encore de mettre le doigt sur les facteurs auxquels le revers peut être imputé¹⁶ – elle a posé les jalons d'un fructueux décroisement temporel et social de son étude.

Temporel en premier lieu, car dans son analyse de la défaite de 1940, Marc Bloch refuse de se focaliser sur le seul présent de la bataille de France. Pour lui, les raisons de la défaite militaire ne résident pas tant dans les logiques immédiates du déroulement des combats que dans ses préparatifs, et même plus largement, dans les conceptions de la guerre s'étant imposées durant les décennies précédentes dans l'armée et la société françaises. En d'autres termes, il invite à une approche historicisée de la défaite, sensible au contexte dans lequel elle advient et combinant des éléments explicatifs de court, moyen et long termes¹⁷. Cet intérêt pour l'amont de la défaite ouvre parallèlement la voie à une prise en compte de son aval. Si les défaites sont le produit d'un passé, elles conditionnent également les futurs potentiels. Certaines ont même une dimension proprement civilisationnelle, par l'ampleur des mutations politiques, sociales ou encore culturelles qu'elles induisent. C'est par exemple le cas des capitulations allemandes et japonaises de 1945 qui sont communément perçues comme des moments de bascule décisifs

13. À titre d'exemples : HOUSSAYE Henri, *1815. Tome II : Waterloo*, Paris, Perrin, 1898, 512 p. ou encore Roy Jules, *La bataille de Dien Bien Phu*, Paris, Julliard, 1963, 623 p.

14. BLOCH Marc, *L'étrange défaite. Témoignage écrit en 1940*, Paris, Société des Éditions Franc-Tireur, 1946, 196 p.

15. *Ibid.*, p. 145.

16. DRÉVILLON Hervé, « La défaite comme symptôme », *Hypothèses*, n° 11, vol. 1, 2008, p. 287.

17. DEFRANCE Corinne et HOREL Catherine, « Réalités, perceptions et usages de la défaite en Europe », art. cité, p. 12.

dans l'histoire contemporaine de ces pays¹⁸. D'une autre manière, c'est également le cas de la bataille de Waterloo qui, au cours du XIX^e siècle, a progressivement acquis le statut de « défaite fondatrice » de la Nation française. Érigée en symbole de la résistance héroïque et sacrificielle face à l'ennemi, elle a contribué à l'émergence de ce que Jean-Marc Largeaud qualifie d'une véritable « culture de la défaite » en France¹⁹.

Le second apport notable de Marc Bloch au renouvellement des modes d'appréhension de l'objet « défaite » réside dans son invitation à le penser comme un phénomène composite, impliquant, au-delà de la seule armée, les différentes composantes de la société qui y est confrontée. Pour le dire autrement, la défaite n'est plus ici appréhendée comme un simple équivalent du revers militaire, mais comme un fait social plus large, dont participent des protagonistes variés, parmi lesquels des combattants bien sûr mais aussi de « simples civils ». Les perspectives de recherche offertes par cette nouvelle conception de la défaite sont particulièrement riches. Elles ont notamment permis de jeter les bases d'une approche que l'on pourrait qualifier d'« évènementielle » de la défaite. Évidemment, il ne s'agit nullement ici de renouer avec une lecture essentialisante de l'« événement défaite », mais plutôt de l'aborder dans une démarche compréhensive centrée sur l'expérience qu'en ont les différents acteurs sociaux²⁰. Si la défaite fait événement, c'est en ce que, pour reprendre une expression d'Alban Bensa et Didier Fassin, elle induit « une rupture d'intelligibilité » pour ceux qui la vivent, qu'elle marque un « point de bascule à partir duquel le monde et le temps semblent subitement devoir s'ordonner autrement²¹ ». En plaçant le point de vue indigène au cœur de l'analyse, une telle perspective permet de souligner la diversité des rapports à la défaite. Certes, comme le note Guillaume Piketty, « qu'il soit engagé sur le champ de bataille ou spectateur forcé de l'événement guerrier, l'individu vit la défaite dans son corps et dans son esprit²² ». Ce vécu et ce ressenti sont cependant loin d'être uniformes d'un acteur à un autre. Ils varient en premier lieu en fonction de la configuration de la bataille et de la proximité au front. John Keegan l'a montré dans son ouvrage *Anatomie de la Bataille*, ce n'est pas la même chose d'avoir eu à éprouver dans sa chair le feu du combat à Azincourt, à Waterloo ou

18. À titre d'exemple : FULBROOK Mary, *German National Identity after the Holocaust*, Cambridge, Polity Press, 1999, 248 p. ; ANDREW Gordon (ed.), *Postwar Japan as History*, Berkeley, University of California Press, 1993, 563 p.

19. Cf. LARGEAUD Jean-Marc, *Waterloo dans la mémoire des Français (1815-1914)*, thèse de doctorat en histoire, Lyon, université Lumière-Lyon 2, 2000, 782 p. ; Pour une analyse comparative des modalités d'émergence de « cultures de la défaite », pensées comme des processus d'octroi de sens, de glorification et d'intégration au récit national des défaites, on pourra également lire : SCHIVELBUSCH Wolfgang, *The Culture of Defeat. On National Trauma, Mourning, and Recovery*, New York, Metropolitan Books, 2003, 403 p. ; LARGEAUD Jean-Marc. « Cultures de défaite et cultures de la défaite en Europe et aux Amériques au XIX^e siècle », *Hypothèses*, vol. 11, n° 1, 2008, p. 321-331.

20. Pour une clarification et discussion stimulantes des approches de l'événement en sciences sociales, on lira : BESSIN Marc, BIDART Claire et GROSSETTI Michel (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010, 387 p.

21. Bensa Alban et Fassin Éric, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38, 2002, p. 6.

22. PIKETTY Guillaume, « Souffrances et ambiguïtés de la défaite », *Hypothèses*, n° 11, vol. 1, 2008, p. 342.

dans La Somme²³. C'en est encore une autre que d'avoir suivi le déroulement de la bataille perdue à relative distance, depuis l'« arrière », à la manière des citoyens français en 1870²⁴ ou des civils japonais à la fin de la seconde guerre mondiale²⁵. Mais l'expérience personnelle de la défaite peut également varier en fonction d'autres facteurs, tels que la position occupée dans l'espace social, l'appartenance religieuse ou ethnique, ou encore le positionnement politique. En somme, les logiques de la réception, du consentement et de l'interprétation de la défaite apparaissent conditionnées à la fois par le contexte de son advenue, et par les caractéristiques et trajectoires de ceux qui y sont confrontés. Pierre Laborie le souligne, la défaite, constitue « le modèle presque par excellence de l'événement construit²⁶ », soumis à des lectures différenciées, si ce n'est concurrentielles, qui en brouillent les contours, aussi bien dans le temps court de son expérience que dans celui plus long de sa mémoire.

Si ce panorama rapide des approches de la défaite militaire est loin d'être exhaustif, il dessine les contours d'une grille analytique heuristique pour penser les différentes modalités d'appréhension de la défaite en sciences sociales et orienter les travaux sur la défaite électorale. Les enjeux d'une défaite militaire et d'une défaite électorale diffèrent bien sûr largement, ne serait-ce qu'au niveau des implications pour les battus. Mais, parce qu'elles sont pareillement prises dans des représentations mouvantes et d'incessantes luttes d'interprétations, elles soulèvent des problématiques communes et posent des enjeux théoriques et méthodologiques comparables.

La science politique face à la défaite électorale

Contrairement à la défaite militaire, qui a donné lieu à une abondante littérature, la défaite électorale n'a pas fait couler beaucoup d'encre. Si elle ne fait clairement pas figure d'objet classique de la science politique, particulièrement pas dans l'espace francophone, elle a cependant suscité certains échanges stimulants, notamment aux États-Unis. En s'inspirant de la typologie des approches de la défaite militaire dressée précédemment, il paraît possible d'organiser les quelques recherches de science politique ayant porté plus ou moins directement sur la défaite électorale en trois approches distinctes, selon qu'elles se concentrent sur la recherche de ses causes, sur son ancrage contextuel ou enfin sur l'expérience qu'en font les battus.

Dans une perspective causale s'inspirant des stratégies militaires, les travaux pouvant être rattachés à la première orientation se proposent d'identifier, voire de hiérarchiser, les facteurs explicatifs des défaites électorales. Ils se donnent souvent

23. KEEGAN John, *Anatomie de la bataille. Azincourt 1415. Waterloo 1815. La Somme 1916*, Paris, Robert Laffont, 1993 (1987), 324 p.

24. AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *1870. La France dans la guerre*, Paris, Armand Colin, 1989, 420 p.

25. DOWER John W., *Embracing defeat: Japan in the wake of World War II*, Londres, Norton, 1999, 676 p.

26. LABORIE Pierre, « La défaite : usages du sens et masques du déni », in CABANEL Patrick et Laborie Pierre (dir.), *Penser la défaite*, Toulouse, Édition Privat, 2002, p. 12.

pour objectif explicite d'améliorer la prévisibilité des scrutins, au moyen d'outils statistiques permettant de corrélérer les résultats à des variables comportementales (les caractéristiques ou attitudes des candidats) ou conjoncturelles (principalement la dynamique de la campagne électorale²⁷). Tout un courant de la science politique nord-américaine, aujourd'hui encore très actif, a ainsi développé un intérêt paradoxal pour la défaite, assumant de s'y intéresser dans le seul but d'identifier les « recettes » pour l'éviter. Vaine recherche d'un absolu victorieux qui constitue *in fine* le déni même de l'essence démocratique : l'imprévisibilité relative des résultats. Ces recherches ont en outre produit leur lot de dérives psychologisantes et autres corrélations douteuses, par exemple entre la taille ou le tempérament d'un candidat et ses performances électorales²⁸. Cette approche visant à faire émerger quelques facteurs explicatifs primordiaux nous paraît avoir une valeur heuristique très limitée dans la mesure où elle simplifie à l'extrême les enjeux électoraux. Comme le souligne Michel Dobry, l'illusion étiologique qu'est la recherche des causes, des déterminants d'un événement « représente le plus souvent, dans l'état actuel de nos connaissances, un obstacle d'autant plus prégnant qu'il paraît justement au-dessus de tout soupçon méthodologique²⁹ ». Chaque élection comporte des enjeux propres et s'inscrit dans un contexte spécifique et fluctuant dont l'analyse ne peut faire totalement abstraction.

Une deuxième série de recherches place précisément au cœur de ses préoccupations l'ancrage contextuel des défaites. Plus spécifiquement, les auteurs pouvant y être rattachés appréhendent la défaite électorale comme un révélateur de l'état d'une configuration politique donnée. À leurs yeux, la réaction des candidats battus à leur défaite est en effet en mesure d'informer sur les équilibres politiques et institutionnels en vigueur. Au sein de la science politique américaine, les liens entre défaite électorale, acceptation du résultat et stabilité démocratique ont ainsi été l'objet d'un intérêt soutenu depuis le début des années 1970. L'enquête de Chong Lim Kim sur les conditions du consentement à la défaite des battus à une élection locale aux États-Unis fait ici figure d'œuvre pionnière³⁰. Pour Kim, plus l'écart entre les bénéfices de la victoire et les coûts de la défaite est important, moins les perdants ont tendance à accepter la légitimité des règles démocratiques et à poursuivre leur activité politique. Cette recherche fondatrice a été prolongée par de nombreux travaux portant sur la perception qu'ont les candidats défaits de la compétence politique des électeurs³¹ ou encore sur les réactions des citoyens dont le favori n'a pas remporté l'élection³². Certains auteurs se sont particu-

27. Cf. CARVER Charles et SCHEIER Michael, « What Really Predicts Electoral Defeat? », *Psychological Inquiry*, vol. 1, n° 1, 1990, p. 70-73.

28. HERMAN Peter, « Pessimistic Rumination and Electoral Defeat: A Shorter but Wider View », *Psychological Inquiry*, vol. 1 n° 1, 1990, p. 64-65.

29. DOBRY Michel, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, p. 50.

30. KIM Lim Chong, « Political Attitudes of Defeated Candidates in an American State Election », *American Political Science Review*, vol. 64, n° 3, 1970, p. 879-887.

31. KIM Lim Chong et RACHETER Donald, « Candidates' Perception of Voter Competence: A Comparison of Winning and Losing Candidates », *American Political Science Review*, vol. 67, n° 3, 1973, p. 906-913.

32. BLAIS André et NADEAU Richard, « Accepting the Election Outcome: The Effect of Participation on Losers' Consent », *British Journal of Political Science*, vol. 23, n° 4, 1993, p. 553-563; BOWLER Shawn et TODD

lièrement intéressés à l'influence des facteurs institutionnels comme le mode de scrutin, la configuration de l'offre ou le contexte électoral sur les conditions d'acceptation de la défaite par les candidats et leurs soutiens³³. Dans le cadre des *democratization studies*³⁴, d'autres ont plutôt cherché à préciser la corrélation entre niveau de consentement à la défaite et stabilité d'un régime pluraliste³⁵. En comparant les résultats de près de trois mille élections s'étant déroulées dans le monde entier depuis 1788, Adam Przeworski a ainsi prétendu démontrer que les premières expériences d'alternance dans les histoires électorales nationales, et en particulier les conditions d'acceptabilité des résultats par les battus, structurent durablement les trajectoires démocratiques et leur (in)stabilité³⁶. Si elles ne manquent ni d'intérêt ni d'ambition, de telles recherches pèchent souvent par leur caractère surplombant et désincarné. En se focalisant sur la mise à jour de constantes dans les rapports entre acceptation de la défaite et légitimité d'un régime, elles tendent en effet à laisser dans l'impensé les incidences concrètes de la défaite pour les battus et à minorer l'influence de facteurs non-institutionnels sur l'état de la configuration politique.

En contraste, c'est justement l'intérêt pour les expériences individuelles et collectives de la défaite qui caractérise la troisième et dernière approche de la défaite électorale identifiable dans la littérature ; à nos yeux la plus fructueuse. Si les travaux pouvant y être rattachés se rejoignent par l'attention centrale qu'ils accordent aux implications de la défaite pour ceux qui y sont confrontés, ils se sont développés jusqu'à présent selon deux perspectives de recherche relativement distinctes. Dans la première, le primat est accordé à l'étude des stratégies d'interprétation et de reconstruction des résultats développées par les acteurs de la compétition politique à l'issue de la confrontation électorale. Certains travaux se sont ainsi attachés à identifier les processus par lesquels un résultat électoral en vient à être perçu comme un échec et certains responsables politiques à se voir assigner, souvent à leur corps défendant, l'étiquette infamante de « losers³⁷ ». D'autres se sont davantage concentrés sur les stratégies de (dé)responsabilisation

Donovan, « Reasoning about institutional change: Winners, losers and support for electoral reforms », *British Journal of Political Science*, vol. 37, n° 3, 2007, p. 455-476.

33. CAMPBELL ROSS, « Winners, losers and the Grand Coalition: Political satisfaction in the Federal Republic of Germany », *International Political Science Review*, vol. 36, n° 2, 2013, p. 168-184; HUBLART Pauline, *Les enjeux de la relégation dans l'opposition du CSV après les élections législatives de 2013 au Luxembourg*, Bruxelles, mémoire de master en science politique, Université libre de Bruxelles, 2016.

34. Pour une synthèse critique de ce courant de recherche et de ses principaux postulats, on pourra lire : GUILHOT Nicolas et SCHMITTER Philippe C., « De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des democratization studies », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 4-5, 2000, p. 615-632.

35. ANDERSON Christopher et TVERDOVA Yuliya, « Winners, Losers and Attitudes about Government in Contemporary Democracies », *International Political Science Review*, vol. 22, n° 4, 2001, p. 321-338; MOEHLHER Devra, « Critical Citizens and Submissive Subjects: Election Losers and Winners in Africa », *British Journal of Political Science*, vol. 39, n° 2, 2009, p. 345-366.

36. PRZEWORSKI Adam, « Acquiring the Habit of Changing Governments Through Elections », *Comparative Political Studies*, vol. 48, n° 1, 2015, p. 101-129. Le même auteur avait défini basiquement, un quart de siècle plus tôt, la démocratie comme un « système dans lequel les partis perdent les élections », faisant de la défaite un enjeu central pour la stabilité des régimes démocratiques (PRZEWORSKI Adam, *Democracy and the market*, New York, Cambridge University Press, 1991, p. 11).

37. Voir notamment : MILLOUD Cécile, *op. cit.* ; ABÉLÈS Marc, *L'échec en politique*, Paris, Circé, 2005.

par lesquels les battus s'attachent à se prémunir des conséquences potentiellement néfastes de la défaite en externalisant les causes. Frédéric Sawicki et Rémi Lefebvre ont ainsi montré comment une partie de la direction du parti socialiste s'est reposée sur la thèse d'une droitisation de la société française pour expliquer la défaite de son candidat au premier tour de l'élection présidentielle de 2002³⁸. De même, à un niveau plus individuel, les canadiens William Shaffir et Steven Kleinknecht ont mis en évidence que les responsables politiques confrontés à la défaite ont tendance, pour expliquer la perte de leur mandat, à privilégier des explications en termes d'accident ou de malchance, à celles impliquant leur responsabilité personnelle³⁹. La seconde perspective de recherche sur les expériences de défaite électorale privilégie quant à elle davantage l'étude de leurs conséquences « objectives » sur la trajectoire de ceux qui y sont confrontés. Prolongeant les travaux de James L. Payne sur la motivation politique⁴⁰, plusieurs auteurs ont ainsi étudié la défaite électorale comme une variable explicative du retrait politique⁴¹. Si beaucoup de ces travaux s'appuient sur des approches quantitatives, on trouve également quelques analyses plus qualitatives sur les remises en cause individuelles post-défaites ou les stratégies de retour à la suite de défaites⁴². Au niveau collectif, la littérature sur les implications des défaites cherche essentiellement à évaluer dans quelle mesure les défaites électorales provoquent des changements dans les organisations partisanes. Ces changements peuvent être observés à plusieurs niveaux : l'idéologie, le programme politique, les stratégies de conquête du pouvoir (alliances, campagnes électorales), le renouvellement du personnel dirigeant, le désengagement militant ou encore l'évolution des adhésions. Certains auteurs soulignent l'inertie des partis vaincus, leur résistance au changement et leurs difficultés à tirer collectivement les leçons de leurs défaites⁴³. D'autres considèrent au contraire la défaite comme un vecteur de changement

38. LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, « Défaite de la Gauche : le 21 avril 2002 n'était pas un accident », *Savoir/Agir*, vol. 1, n° 1, 2007, p. 23-28.

39. SHAFFIR William et KLEINKNECHT Steven, « The Trauma of Political Defeat », *Canadian Parliamentary Review*, vol. 25, n° 3, 2002, p. 16-21.

40. PAYNE James *et al.*, *The Motivation of Politicians*, Chicago, Nelson Hall Publishers, 1984.

41. SQUIRE Peverill, « The Chances of Regaining One's Seat by Revenging a Defeat », *Polity*, vol. 18, n° 3, 1986, p. 514-520; GILMOUR John et ROTHSTEIN Paul, « A Dynamic Model of Loss, Retirement and Tenure in the U.S. House of Representatives », *Journal of Politics*, vol. 58, n° 1, 1996, p. 54-68; HERRICK Rebekah et NIXON David, « Is There Life After Congress? Patterns and Determinants of Post-Congressional Careers », *Legislative Studies Quarterly*, vol. 21, n° 4, 1996, p. 489-499; HOLMES Jeffrey, « There is Life after Parliement Hill but... let the Candidate be Cautious », *Parliamentary Government*, vol. 48-49, 1995, p. 2-24; MONCRIEF Gary, « Terminating the Provincial Career: Retirement and Electoral Defeat in Canadian Provincial Legislatures, 1960-1997 », *Canadian Journal of Political Science*, vol. 31, n° 2, 1998, p. 359-372.

42. GAÏTI Brigitte, « Des ressources politiques à valeur relative : le difficile retour de Valéry Giscard d'Estaing », *Revue française de science politique*, vol. 40, n° 6, 1990, p. 902-917; SHAFFIR William et KLEINKNECHT Steven, « Death at the polls. Experiencing and Coping with Political Defeat », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 34, n° 6, 2005, p. 707-738.

43. BUDGE Ian, « A New Spatial Theory of Party Competition: Uncertainty, Ideology and Policy Equilibria Viewed Comparatively and Temporally », *British Journal of Political Science*, vol. 24, n° 4, 1994, p. 443-467; NORRIS Pippa et LOVENDUSKI Joni, « Why Parties Fail to Learn. Electoral Defeat, Selective Perception and British Party Politics », *Party Politics*, vol. 10, n° 1, 2004, p. 85-104.

dans les organisations partisans⁴⁴, voire comme une « bénédiction déguisée » leur permettant d'initier un salvateur processus « d'adaptation-innovation » au nouveau contexte politique⁴⁵.

Le présent ouvrage s'inscrit clairement dans le prolongement de ces travaux sur les expériences individuelles et collectives de la défaite électorale. Il défend l'intérêt de faire dialoguer les analyses des interprétations de la défaite électorale et celles de ses implications matérielles pour l'appréhender à la fois dans sa dimension subjective, comme un phénomène dont la portée et la signification sont constamment (re)travaillées dans le cadre des luttes politiques, et dans sa dimension objective, comme un « événement » susceptible – selon les lectures qui en sont faites – d'induire des bifurcations dans les trajectoires des acteurs individuels ou collectifs y étant confrontés.

Organisation de l'ouvrage

On l'aura compris, plutôt que de chercher à identifier *a posteriori* les facteurs explicatifs de tel ou tel résultat électoral, l'objectif principal de cet ouvrage est d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche sur la défaite électorale et ainsi de mieux saisir les enjeux symboliques et matériels qu'elle soulève aux niveaux individuel et collectif. Dans cette optique, il réunit des travaux inédits et empiriquement fondés portant sur des expériences de défaite volontairement dissemblables dans des contextes historiques et géographiques variés. Sans prétention à l'exhaustivité, il s'agit, en dressant un panorama raisonné de défaites aux dynamiques et implications différentes, de donner à voir l'apport heuristique des outils d'analyse de la sociologie politique, et notamment de ceux forgés dans le cadre des sociologies des mobilisations électorales, des carrières militantes et des organisations partisans, pour penser ce phénomène et ses implications concrètes. Nous espérons ainsi montrer la richesse de cet objet trop souvent délaissé dans la littérature et, pourquoi pas, susciter de nouvelles recherches qui permettraient de mieux en saisir les logiques. Plus spécifiquement, les contributions de cet ouvrage entendent poser les jalons d'une sociologie politique de la défaite électorale en explorant trois angles d'analyse complémentaires : le premier centré sur les productions du verdict de défaite, le deuxième sur les potentielles bifurcations biographiques⁴⁶ des battus et enfin le troisième sur les appropriations partisans de la défaite.

44. HARMEL Robert et JANDA Kenneth, « An integrated theory of party goals and party change », *Journal of Theoretical Politics*, vol. 6, n° 3, 1994, p. 259-287 ; HARMEL Robert *et al.*, « Performance, Leadership, Factions and Party Change: An Empirical Analysis », *West European Politics*, vol. 18, n° 1, 1995, p. 1-33 ; DICKSON Bruce, « The Lessons of Defeat. The Reorganization of the Kuomintang on Taiwan, 1950-1952 », *The China Quarterly*, n° 133, 1993, p. 56-84 ; LANGSTON Joy, « Rising from the Ashes? Reorganizing and Unifying the PRC's State Party Organizations after Electoral Defeat », *Comparative Political Studies*, vol. 36, n° 3, 2003, p. 293-318 ; FELL Dafydd, « Lessons of Defeat: A Comparison of Taiwanese Ruling Parties' Responses to Electoral Defeat », *Asian Politics and Policy*, vol. 1, n° 4, 2009, p. 660-681.

45. ÁGH Attila, « Defeat and Success as Promoters of Party Change. The Hungarian Socialist Party after Two Abrupt Change », *Party Politics*, vol. 3, n° 3, 1997, p. 430.

46. Si elle est proche de la notion de « tournant de l'existence » (turning point) telle que définie par Andrew Abbott, à savoir un changement soudain ayant des conséquences qui réorientent un processus, la notion de

Les trois premiers chapitres ont en commun d'interroger les conditions de production et d'acceptation du verdict de défaite pour caractériser un résultat électoral. Quels sont les différents acteurs participant à la construction de ce verdict ? Quelles variations observe-t-on d'un contexte à un autre dans le processus de formalisation des résultats ? Dans quelle mesure est-il possible pour les battus de nier la défaite ? À travers une analyse de l'élection parlementaire de 1839 dans le département de Tarn-et-Garonne, Christophe Voillot montre la difficulté de parler de défaite en l'absence de lutte électorale publique. À ses yeux, cette notion est étroitement liée au modèle de l'élection libre et concurrentielle, et n'a guère de portée heuristique dans un contexte de compétition limitée ou sous contrôle, comme celui de la monarchie de Juillet en France. Le deuxième chapitre se concentre plus spécifiquement sur les entreprises de résistance à la défaite centrées sur une remise en cause des modalités techniques d'organisation d'un scrutin. Bouchra Daoudi et Cédric Pellen étudient les effets sur la définition et la gestion de la défaite électorale de l'introduction expérimentale de dispositifs de votes dématérialisés (électroniques ou par internet) en France depuis 2003. Le troisième chapitre, rédigé par Alfonso Myers Gallardo et Frédéric Louault, traite quant à lui d'un cas de non-reconnaissance des résultats par un candidat officiellement annoncé comme battu. L'étude des différentes entreprises de contestation du scrutin développées par Andrés Manuel López Obrador à la suite de l'élection présidentielle mexicaine de 2006 donne à voir en négatif les fondements du travail de co-construction de la légitimité d'un résultat électoral.

Dans un deuxième temps, l'ouvrage se concentre sur les implications socio-biographiques des défaites électorales. Comment appréhender les effets diversifiés d'une défaite électorale sur les candidats battus et leurs entourages ? À quelles conditions la défaite peut-elle provoquer une bifurcation dans leur engagement individuel ? Quelles sont les logiques de repositionnement, de reclassement, et de reconversion post-défaite ? Dans le chapitre 4, Cédric Passard s'intéresse particulièrement aux conditions de possibilité d'un retour au premier plan des jeux politiques après une défaite cuisante. À travers l'étude de la « traversée du désert » de Clémenceau entre 1893 et 1902, il détaille les modalités concrètes de reconversion et de repositionnement ayant permis au « Tigre » de préserver certaines de ses ressources personnelles, malgré la défaite, dans le contexte de la Troisième République française. Le chapitre 5 souligne qu'à ampleur égale les défaites électorales peuvent avoir des implications extrêmement variables pour celui qui les subit. En étudiant les différentes expériences de défaite du dirigeant syndical agricole Andrzej Lepper en Pologne, depuis son entrée en politique en 1991 jusqu'à son suicide en 2011, Cédric Pellen y montre que celles-ci ont des conséquences profondément différentes sur son engagement, et sa manière de le concevoir, selon leur temporalité et le cheminement de sa carrière politique.

bifurcation insiste davantage sur le caractère imprévisible des situations. Suivant Grossetti, on parle ici de bifurcation pour désigner « des situations dans lesquelles une séquence d'action partiellement imprévisible produit des effets durables ». Cité in GROSSETTI Michel, « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 120, n° 1, 2006, p. 15.

Le chapitre 6 propose quant à lui une étude des implications individuelles différenciées de la confrontation à la défaite au sein d'un même collectif partisan. En retraçant le parcours du personnel politique du PT dans un État du Brésil depuis la première participation de ce parti à une élection en 1982, Frédéric Louault y montre que la dépendance aux ressources collectives pour résister à une défaite et poursuivre une carrière politique varie sensiblement selon les acteurs et les configurations électorales.

Enfin, dans un troisième temps, l'ouvrage s'interroge sur les incidences de la défaite pour les partis politiques. Dans quelle mesure les défaites modifient-elles les configurations internes des partis? S'accompagnent-elles d'une évolution des manières de présenter et d'organiser les collectifs partisans, que ce soit à l'échelle nationale ou locale? Comment participent-elles à la redéfinition des rapports de force et des jeux d'alliances en leur sein? À travers une étude comparée de différentes défaites subies par le Parti socialiste ces vingt dernières années, le chapitre 7 s'intéresse spécifiquement à la gestion de la défaite par les partis de gouvernement quand celle-ci s'accompagne d'une relégation dans l'opposition. Rémi Lefebvre y montre que, si les défaites viennent perturber les jeux intrapartisans, leur répétition crée aussi des habitudes, des formes de routines de « gestion de crise » et des apprentissages collectifs. Le chapitre 8 traite des implications de la défaite pour les partis n'occupant pas une position centrale dans le système partisan et n'ambitionnant *a priori* pas de remporter les élections. À travers une comparaison entre plusieurs partis de la gauche radicale française, Romain Mathieu et Quentin Wald y analysent la dynamique du travail interprétatif développé par les militants et les dirigeants en amont et en aval des élections pour relativiser leur résultat et, plus largement, leur importance dans les activités partisans.

Enfin, fidèle à l'ambition de l'ouvrage d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion, les « variations autour de l'Homme défait » de Michel Hastings proposent, en guise de conclusion, une série de chantiers possibles pour approfondir notre connaissance de la défaite électorale, et de ses multiples incidences sur ceux qui en font l'expérience.

L'auteur met en exergue certains enjeux transversaux liés à la défaite électorale, que l'on retrouve de manière plus ou moins explicite dans les différentes contributions et qui recouvrent les trois axes structurants de l'ouvrage (productions, bifurcations, appropriations) : les régimes de temporalité des défaites ; les traductions subjectives et récits de légitimation qui entourent les procédures électorales ; les trajectoires individuelles des femmes et hommes qui subissent la défaite ; l'incrustation de ces trajectoires dans le monde social ; la gestion des ressources politiques et la vie d'après-défaite, etc. C'est tout un programme de recherche qui se dessine sous la plume de Michel Hastings. En prenant au sérieux la défaite électorale, et en l'explorant jusqu'aux confins de la sociologie politique, il nous invite à déplacer notre regard concernant les logiques de la compétition politique et fait émerger de stimulantes perspectives théoriques et méthodologiques.